

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 26 JUIN 2025**

Affiché le 30/06/2025

Séance du Jeudi 26 juin 2025

Date de la convocation : 19/06/2025

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 12

Votants : 18

Présents : Mmes Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Patrick RAMOS.

Pouvoirs : Mme Anne-Laure BABAULT à Mme Chantal SUBRA
Mme Marie-Annick GUIMARD à Mme Josette RAIMON
M. Jean-James PERLADE à M. Patrick RAMOS
Mme Arlette ROBIN à M. François JOUANNAULT
M. Eric THICKETT à M. Dominique MOREL
M. Gérard VILATTE à Mme Andrée JOUSSEAUME

Absents excusés : Mme Laury-Anne RAULT

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 24/04/2025.

Le procès-verbal de la séance du 24/04/2025 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 18 voix pour.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 08/05/2025.

Le procès-verbal de la séance du 08/05/2025 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 18 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle pour les Transhumances du 02/05/2025 avec la COMPAGNIE MIDI A L'OUEST et le CNAREP pour un montant de 500,00€ TTC.
- Travaux de dépose et repose du calvaire par la société TOITURES CP pour un montant de 400,00€ HT, 480,00€ TTC.
- Restauration du calvaire par la société CROIX ET CALVAIRES DE France pour un montant de 1.319,80€ HT, 1.583,76€ TTC.
- Diagnostic visuel sol école élémentaire par la société AREST pour un montant de 800,00€ HT, 960,00€ TTC.
- Acquisition de matériels pour la Galerie et la salle du Parc auprès de la société PRO-MOB.FR pour un montant de 4.005,10€ HT, 4.806,12€ TTC.
- Coupe érable fossé des Ribéroux par la société LA ROCHELLE PAYSAGE pour un montant de 720,00€ HT, 864,00€ TTC.
- Impression de 1400 bulletins par la société IMPRIMERIE ROCHELAISE pour un montant de 1.515,00€ HT, 1.818,00€ TTC.
- Prestations d'animation, spectacle et gardiennage pour la fête de la Rosière par la société SASU IMPERIO pour un montant de 6.534,79€ HT, 7.583,65€ TTC.
- Fourniture de matériaux pour la clôture du 6 rue de la Borderie par la société PROLIANS pour un montant de 516,48€ HT, 619,78€ TTC.
- Réparation d'une porte de l'école élémentaire par la société MENUISERIE PETIT pour un montant de 553,56€ HT, 664,27€ TTC.
- Réparation de la toiture de la sacristie par la société TOITURES CP pour un montant 1.432,51€ HT, 1.719,01€ TTC.
- Acquisition d'une perceuse visseuse auprès de la société FOUSSIER pour un montant de 214,06€ HT, 256,87€ TTC.

- Mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de micro-crèche avec la société CAPILA pour un montant de 13.230,00€ HT, 15.876,00€ TTC.
- Installation d'une alarme pour la Galerie par la société SAS PEREIRA CHAILLOUX pour un montant de 1.901,80€ HT, 2.282,16€ TTC.
- Location d'un bus pour le centre de loisirs auprès de la société KEOLIS pour un montant de 622,73€ HT, 685,00€ TTC.
- Sortie pour le centre de loisirs auprès de la société NATUR'ZOO pour un montant de 402,50€ TTC.
- Etude énergétique pour le projet de micro-crèche par la société ITF pour un montant de 1.160,00€ HT, 1.392,00€ TTC.
- Fourniture de matériels pour le Parc et la Galerie par la société COMAT et VALCO pour un montant de 3.727,22€ HT, 4.472,67€ TTC.
- Busage sur la piste cyclable par la société EUROVIA pour un montant de 6.194,52€ HT, 7.433,42€ TTC.
- Bornage, délimitation et division de la parcelle AE62 par la société SITEA CONSEIL pour un montant de 1.363,00€ HT, 1.635,60€ TTC.
- Acquisition de matériel pour les visioconférences auprès de la société OFFICE EASY pour un montant de 2.259,69€ HT, 2.711,63€ TTC.
- Acquisition d'un taille haie à batterie pour les services techniques auprès de la société MMI MOTOCULTURE pour un montant de 509,25€ HT, 611,10€ TTC.
- Location de lanternes pour la fête de la Rosière auprès de la société KILOUTOU pour un montant de 142,48€ HT, 170,97€ TTC.
- Nettoyage d'un frêne sur la piste cyclable par la société LA ROCHELLE PAYSAGE pour un montant de 650,00€ HT, 780,00€ TTC.
- Transport pour une sortie du Centre de Loisirs auprès de la société OCECARS pour un montant de 185,00€ HT, 222,00€ TTC.
- Convention d'honoraires pour la défense de la Commune dans un contentieux pour un montant de 3.060,00€ HT à 4.080€ HT, soit 3.672,00€ TTC à 4.896,00€ TTC.
- Apéritif et service pour la Fête de la Rosière par la société AUNIS RÉCEPTIONS pour un montant de 1.890,00€ TTC.
- Animation et visite pour le Centre de Loisirs auprès du MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE pour un montant de 30,00€ TTC.
- Travaux de marquages au sol par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 5.885,21€ HT, 7.062,25€ TTC.
- Commande de tickets de bus pour le Centre de Loisirs auprès de YELOMOBILITÉS pour un montant de 78,00€ TTC.
- Mission CSPS pour l'aménagement de la rue de Bouteville RD avec la société DEKRA pour un montant 1.900,00€ HT, 2.280,00€ TTC.
- Reprise du carrefour de la Richarderie par la société ATLANROUTE pour un montant de 8.315,00€ HT, 9.978,00€ TTC.

Délibération n°1 Avenant à la convention de gestion des eaux pluviales urbaines avec la CDA de La Rochelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de gestion entre la Commune et l'Agglomération relative à la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » ci-annexée ainsi que tout document y afférant.

Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n°2 Conseil Municipal des Enfants – Actions et règlement intérieur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide les actions proposées par le CME, à savoir :
 - Impression et diffusion des affiches citoyennes réalisées par le CME
 - Acquisition d'une table de l'amitié avec bancs accessible handicapée et installation sous le préau des élémentaires
- Valide le règlement intérieur du Conseil Municipal des Enfants tel que modifié, annexé à la présente délibération
- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 15 voix pour et 3 voix contre.

Délibération n°3 Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la CDA et le CD17 pour la réalisation et l'entretien d'une piste cyclable sur les RD109 et RD111 entre Salles sur Mer et Saint Vivien

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la CDA et le CD17 pour la réalisation et l'entretien d'une piste cyclable sur les RD109 et RD111 entre Salles sur Mer et Saint Vivien ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n°4 Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de l'aménagement de rue de Bouteville RD111

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de l'aménagement de rue de Bouteville RD111 avec le Département de la Charente Maritime, ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n°5 Acquisition d'une partie de la parcelle AE62 dans le cadre de l'aménagement de la rue de Bouteville RD111

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de procéder à l'acquisition de la partie parcelle suivante à l'euro symbolique :
 - o Partie de parcelle AE62 pour une superficie d'environ 17m², propriété de M. et Mme ROUSSELAT Alain et Anne.
- Il est précisé que les frais d'acquisition seront à la charge de la Commune.
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n°6 Avis sur la construction du Centre de valorisation de déchets Sud sur la Commune de Saint Vivien

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur la demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), portant sur la construction d'un centre de valorisation des déchets dans le parc d'Activités des Bonneveaux sur la Commune de Saint Vivien et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier conformément au choix du Conseil Municipal.

Délibération adoptée à la majorité avec 16 voix pour et 2 voix contre.

Délibération n°7 Adhésions et retraits de l'UNIMA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur :

- l'adhésion des Communes de Archiac, Jonzac et Ardillières
- le retrait de la Commune d'Echillais et de l'Union des Marais Mouillés ;

et autorise Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n°8 Subvention exceptionnelle au refuge SPA de La Rochelle et ses Environs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 200€ à l'Association refuge SPA de La Rochelle et ses Environs et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n° Tableau des effectifs

Délibération reportée, les délibérations suivantes sont renumérotées en conséquence.

Délibération n°9 Tribunal Administratif SARL Le Clos des Puits c/ Commune de Salles sur Mer – Autorisation d'ester en justice

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à ester en justice, à représenter la Commune dans le dossier « SARL Le Clos des Puits c/ Commune de Salles sur Mer » et à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 1 voix contre.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal : jeudi 28/08/2025
- Date prochaines manifestations :
 - Guinguette des saveurs nomades vendredi 27/06/2025 dans le parc
 - Report du feu d'artifice au dimanche 13/07/2025 au terrain de sport
 - Forum des associations samedi 30/08/2025 après-midi dans le parc3
 - Cérémonie du 11/11/2025
 - Marché de Noël samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025 Place Samuel Paty et Salle des Fêtes